

Cyclomoteur

CH 75 4 6

Marques des vehicules	ALLEGRO-PUCH / CONDOR-PUCH / PUCH		
Constructeur du cadre	STEYR - DAIMLER - PUCH AG., Graz / Oesterreich	Type	X 30 NG - 2A §)
Constructeur du moteur	STEYR - DAIMLER - PUCH AG., Graz / Oesterreich		
Identification	"X 30 NG - 2A" sur plaquette du constructeur		
Plaquette constructeur	à l'avant, sur tête de direction		
Numero du cadre	au centre, à l'arrière, sur le support de l'amortisseur		
CM + Fiche d'homolog. No	à droite, à l'arrière, sur le support de l'amortisseur		
Identification du moteur	"ZA 50 G" à droite, sur la boîte c.v. / "PUCH" à droite, latéralement sur la soufflerie		
A partir du No de cadre	3300001	Vehicule homologué	3300101
Importateur principal	OTTO FREY AG., 8048 Zurich / CONDOR SA., 2853 Courfaivre / Etns. ALLEGRO, Arnold Grandjean SA., 2074 Marin		

Construction du vehicule	en tubes				
Construction du cadre	AV= fourche télescopique / AR= amortisseurs méc. boîte automatique				
Transmission	2				
Nombre de vitesses	556 mm				
Zroue entraînée	chaîne secondaire 18 x 45 dents *)				
Entraînement	vissés et vis soudées				
Couronne fixée	3150 mm				
Tour complet du pédalier	150 mm				
Longueur des manivelles	> 70 mm				
Seller/Guidon réglable	mécanique, à expansion interne				
Frein roue avant	mécanique, à expansion interne				
Frein roue arrière	tachygraphe, en série s.d. avec cockpit				
Equipement suppl.					
Moteur	**) PUCH			Type	ZA 50 G
Marque	38	Type	Course	43	
Alésage	48,8				
Cylindrée	1,14	Puissance en CV	à 1/min	3600	
	5550	Régime du moteur	à 30 km/h		
Marque carburateur	BING 1/12/...	Gicleur princ.	46 - 50		
Silencieux	*) 600 x Ø 60	s.d. avec tôle protégeant de la chaleur			
Silencieux d'aspir.	filtre à air en plastique avec grille métallique				
Déparasitage	OCE, annexe 8 chiffres 3+4 "B"				
Bruit					
Vhc en marche	68	dB/A à 1/min	5500	Vmax 29,6 km/h	
Mesure à proximité	76	dB/A à 1/min	2400		
Mesure des gaz	x)				

Equipement				Dimensions			
Feu de route	NIOX CH 1 6320 01 ou CEV CH 1 7520 01 15W			Longueur	1700	Poids	
Feu de croisement	NIOX CH 1 6320 01 ou CEV CH 1 7520 01 15W			Largueur guidon	660	Poids à vide	48 ++)
Feu rouge	ULO CH 1 0534 01 ou INCA CH 10210			Hauteur max.	1070	Poids garantie	150
Catadioptré	ULO I (E) s.d. latéraux AV + AR I (E)			Empattement	1090	Dimens. pneus	2 1/4 - 17
Catadioptrés aux pédales	UNION TTP 19			Réservoir carburant	3,5 litres	Charge avant	100 / 2,5
Béquille	centrale					Charge arrière	100 / 2,5
Antivol	verrouillage du guidon					pour Vmax	50
Puissance génératrice	17 watts						
Avertisseur	timbre de cycle						

Indications pour le permis de circulation

Marque ALLEGRO-PUCH / CONDOR-PUCH / PUCH Type X 30 NG - 2A FH No CH 75 4 6

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : une cheville placée sous le pignon primaire empêche que celui-ci ne soit remplacé par un modèle plus grand.
- **) Moteur : une bague en acier trempé, d'un diamètre intérieur de 7,75 mm, est soudé dans le canal d'aspiration du cylindre.
- +) Silencieux : marqué "349.1.16.000.2" à l'avant latéralement et "7" sur le tube de sortie.
- +-) Roues : sur demande en fonte d'alliage léger "PUCH 1.35x17" (poids à vide 49 kg).

§) Variante du type: modèle "Racing" (poids du véhicule 50 kg)

Complément du 04.06.82 à Bienne - Sta/Ad

A partir du No du moteur: 3 217 164

- Moteur : nouveau cylindre (aucune modification de la puissance).
Bague en acier cémenté, ϕ intérieur 10 mm, monté dans le canal d'aspiration du cylindre, indémontable.
- Silencieux : 680 x ϕ 60 mm, "345.1.16.700.0" - PUCH, (le "7" sur le tube disparaît).
- Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 65,5 dB/A à 5300 t/min V_{max} 29,0 km/h
avec le véhicule à l'arrêt = 60,0 dB/A à 2775 t/min.

x) Complément du 05.10.83 à Berne - Ad

Mesure des gaz d'échappement: conforme aux prescriptions valables au 01.10.83

No de l'approbation = CH 00 0104 (avec gicleur 46)
 Approbation = à l'avant sur tête de direction, près de la plaquette
 Emissions des gaz d'échappement = CO 4,31 g/km, HC 2,59 g/km.

Lieu et date de l'homologation
 Berne, le 12 mai 1978

Remplace FH CH 7546 du 12.05.78
Complément du 05.10.83

Service fédéral d'homologation